



Konkurse - Faillites - Fallimenti

BE

1. Débitrice: **Droz Fenêtre SA**, Sur le Crêt 9, 2606 Corgémont
2. Délai pour contester l'état de collocation:
02.10.2014 jusqu'au 22.10.2014
3. Délai pour contester l'inventaire:
02.10.2014 jusqu'au 12.10.2014
4. **Remarques:** Pendant la durée du dépôt de l'inventaire, les créanciers peuvent, pour éviter une exclusion, déposer auprès de l'office soussigné une demande de cession à teneur de l'art. 260 LP, concernant les décisions relatives à l'admission des revendications de tiers (art. 47 à 49 OAOF) ainsi que les actions en responsabilité que ce dernier renonce à introduire.
Si pendant la durée du dépôt les décisions de l'administration de la faillite ne donnent lieu à aucune action en contestation, elles seront considérées comme acceptées.
Les documents peuvent être consultés à l'office soussigné.
Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Moutier

2740 Moutier

01725123

